



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 février 2024

### **#SIA2024 : Marc Fesneau renouvelle son ambition pour l'agriculture biologique en présentant les grands axes du futur programme Ambition bio 2027**

Lors du Salon International de l'Agriculture 2024 ce mercredi 28 février, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Marc Fesneau a renouvelé l'ambition du Gouvernement en matière de développement de l'agriculture biologique par l'annonce de la mise en place d'un nouveau plan de soutien, le lancement du programme Ambition Bio 2027 et la signature du contrat d'objectifs et de performance 2024-2028 de l'Agence BIO.

#### **Une ambition renouvelée avec la présentation des grands axes du futur programme Ambition Bio 2027**

Après avoir annoncé la notification à la Commission européenne d'une nouvelle aide d'un montant de 90 millions d'euros pour répondre aux difficultés conjoncturelles rencontrées par les filières biologiques, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a présenté les grands axes du futur programme Ambition Bio 2027 qui constitueront la feuille de route pour assurer la consolidation et le développement de l'agriculture biologique.

Inscrit dans le cadre des objectifs fixés au niveau national et européen, ainsi que dans la planification écologique, ce programme d'actions vise à identifier les freins et les leviers au développement du secteur biologique pour le guider vers une trajectoire d'avenir. Le programme Ambition Bio 2027 est une feuille de route opérationnelle comprenant 26 actions. Son ambition est de stimuler la demande en produits biologiques, de favoriser le développement de filières biologiques organisées, de l'amont à l'aval, ainsi que d'accompagner les opérateurs à répondre aux enjeux de demain. Pour amplifier l'impact des efforts collectifs, ce plan sera doté d'outils de pilotage et de suivi au service de l'ambition partagée du développement de l'agriculture biologique.

#### **La signature du contrat d'objectifs et de performance 2024-2028 de l'Agence BIO**

Dans un deuxième temps, le ministre et Jean Verdier, nouveau président de l'Agence BIO, ont signé le contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'Agence BIO pour la période 2024-2028. S'articulant avec le programme Ambition Bio, le nouveau COP doit permettre de réaffirmer l'importance des missions du groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française, dans un contexte où l'Etat a considérablement augmenté les moyens qui lui sont alloués.

Depuis 2001, l'Agence BIO est positionnée comme un acteur central pour répondre aux enjeux conjoncturels et structurels de l'agriculture biologique, et son COP traduit cette ambition.

A l'occasion de cette signature, le ministre a rappelé l'importance des missions de l'Agence BIO :

- **Informer** : informer et promouvoir l'agriculture biologique auprès des citoyens en lien avec l'ensemble des professionnels, et en particulier avec les interprofessions ;
- **Connaître** : améliorer la connaissance du secteur, en collectant les données en provenance de tous les opérateurs des filières alimentaires biologiques et du consommateur, en analysant et diffusant l'information ;
- **Financer** : contribuer à la structuration de filières biologiques françaises avec le Fonds Avenir bio dont les moyens, alloués par l'Etat, sont en constante augmentation.

## Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau  
Tél : 01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de la Souveraineté alimentaire  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv